

Groupe de la Banque africaine de développement

*The African Development Bank Group*



---

Dialogue de l'OCDE avec les Non Membres sur

**« L'AIDE POUR LE COMMERCE: DE LA POLITIQUE A LA  
PRATIQUE »**

Présentation de  
Monsieur Ablassé OUEDRAOGO  
Conseiller du Président  
du Groupe de la Banque Africaine de Développement  
sur le sous thème :

**« Tirer tous les bénéfices des échanges : En quoi l'aide peut-elle  
être utile ? »**

Doha, le 06 novembre 2006

## ***INTRODUCTION***

Monsieur le Président,  
Distingués participants,  
Mesdames et Messieurs,

Avant toute chose, permettez-moi, au nom du Groupe de la Banque Africaine de Développement, au nom de son Président, Monsieur Donald KABERUKA et en mon nom propre, de remercier les premiers responsables de l'Organisation de Coopération pour le Développement Economiques (OCDE) et de l'Organisation de Consultation Industrielle du Golfe (GOIC) d'avoir pris l'initiative d'organiser avec les pays partenaires, ce dialogue sur le thème pertinent : « L'AIDE POUR LE COMMERCE : DE LA POLITIQUE A LA PRATIQUE ».

L'initiative est très heureuse surtout quand on sait que les négociations commerciales dans le cadre du Cycle de Doha, visant une plus grande libéralisation du commerce mondial, sont suspendues depuis le 27 juillet 2006, et personne à ce jour n'est en mesure d'indiquer la date de leurs reprises.

Alors, on comprend aisément l'appel fait par le Président de l'Union Africaine, le Président Congolais Denis SASSOU NGUESSO, le lundi 30 octobre 2006 sur le site de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à tous les membres de cette institution et tout particulièrement à l'Union Européenne et aux Etats-Unis d'Amérique, à relancer rapidement les négociations du Cycle de Doha.

Selon le Président de l'Union Africaine, « Pour des millions d'Africains, le Programme de Doha pour le développement représente l'espoir d'accroître le niveau de vie et de se libérer de la pauvreté absolue dans laquelle ils vivent. L'Afrique est le Continent qui souffre le plus de la persistance des distorsions du commerce international, et c'est la région du monde qui compte le plus grand nombre de pays les moins développés et donc la région la plus marginalisée dans le Système Commercial Multilatéral ».

Le Président de l'Union Africaine demande aux Etats-Unis et à l'Union Européenne de démontrer leur engagement politique non seulement par des déclarations, mais par des changements dans leurs positions de négociations, car chaque mois supplémentaire de distorsions dans les échanges commerciaux a un prix économique et humain qui est devenu insupportable pour les populations africaines.

Ainsi donc, le contexte du commerce mondial reste difficile et l'aide pour le commerce, intégrée dans le programme de travail de Doha par la Sixième Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong en décembre 2005, devrait apporter une nouvelle dynamique et un nouveau souffle pour rendre la libéralisation des échanges profitable à tous.

Au cours de cette session, et sur la base des expériences vécues, ensemble nous réfléchirons sur le cadre le plus favorable possible dans lequel les donateurs et les bénéficiaires de l'aide pour le commerce peuvent-ils travailler main dans la main pour maximiser les bénéfices de la libéralisation du commerce. Ma réflexion sera concentrée sur les perspectives des pays africains dans le commerce et par rapport au mandat du Groupe de la Banque Africaine de développement concernant la fourniture de l'aide liée au commerce à ses pays membres régionaux.

## ***I. LES PERSPECTIVES DU COMMERCE EN AFRIQUE***

Le consensus sur la capacité du commerce à servir de moteur à la croissance explique pourquoi la stratégie de développement de l'Afrique est passée d'une stratégie introvertie à la stratégie extravertie, basée sur les exportations. Les économies de la plupart des pays africains sont de petite taille, en plus du fait que les marchés nationaux se trouvent très limités pour le commerce local. De ce fait, les pays africains n'ont d'autres choix que de s'engager en faveur du commerce international pour atteindre les taux de croissance des exportations nécessaires et suffisants pour accélérer l'augmentation des taux de croissance économique.

L'adoption d'une stratégie de développement extravertie fondée sur les exportations impose aux pays africains l'obligation de se montrer plus proactifs dans leurs efforts pour s'assurer que les négociations commerciales aboutissent à l'amélioration de l'accès de leurs produits et services d'exportation aux marchés extérieurs, au renforcement de la stabilité et de la crédibilité de leurs politiques internes liées au commerce et à des règles commerciales et autres règles connexes suffisamment flexibles pour tenir compte des caractéristiques et spécificités de ces économies tout en favorisant le développement.

Ce qui représente une motivation majeure qui doit amener l'Afrique à poursuivre ses efforts pour améliorer l'accès de ses produits et services sur les marchés extérieurs, en tant que composante intrinsèque de sa stratégie de développement.

Ces préoccupations reflètent globalement les perspectives des pays africains sur l'aide au commerce et devraient influencer la participation de la Banque à la gestion des ressources de l'aide au commerce, au titre de la fourniture de l'aide liée au commerce à ses membres régionaux.

Toutefois, la performance de l'Afrique au niveau des exportations reste faible. C'est ce qui nous fait dire que l'Afrique est marginalisée dans le commerce mondial et dans la mondialisation. Le constat est que la part de l'Afrique dans les exportations mondiales ne cesse de diminuer au fil du temps (7,3% en 1948 et 2,6% en 2004), les exportations réelles par habitant stagnent depuis une dizaine d'années, les produits d'exportation africains et les marchés d'exportation de ces produits ne se sont guère diversifiés au cours de ces quatre dernières décennies.

Plusieurs facteurs expliquent les faibles performances de l'Afrique dans le domaine du commerce : la dépendance du Continent vis-à-vis des produits d'exportation dont la part dans les échanges mondiaux ne cesse de diminuer, l'effritement concomitant de la capacité de l'Afrique à maintenir son avantage concurrentiel dans la production et l'exportation de ses produits d'exportation traditionnels, les contraintes du côté de l'offre des produits d'exportation et la faible croissance de la production qui limite les exportations.

Ces facteurs suscitent plusieurs défis liés à la stratégie commerciale de l'Afrique, notamment l'identification, l'appui et l'expansion d'activités orientées vers l'exportation dans les domaines où la valeur ajoutée est plus grande, la croissance de la productivité plus rapide, et l'élasticité de la demande plus élevée. Les investissements nécessaires pour mettre en place des structures de production plus efficaces et plus diversifiées, en vue de promouvoir la croissance de la production, de même que l'identification des contraintes majeures du côté de l'offre de produits d'exportation, l'élaboration et la mise en œuvre des mesures appropriées pour éliminer ces contraintes, représentent d'autres défis.

Des facteurs internes et externes ont entravé les efforts déployés par les pays africains pour promouvoir l'expansion et la diversification du commerce afin d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté.

Au niveau des contraintes internes du côté de l'offre, l'on peut citer :

- Les faiblesses de l'environnement macro-économique et des régimes commerciaux en Afrique (taux d'inflation élevés, cours de change réels décalés et volatiles, marchés noirs florissants)
- Les insuffisances des infrastructures liées au commerce (coûts de transactions élevés, insuffisances au niveau des services de transport, de distribution et de communication, coûts élevés du transport en raison de l'inadéquation des installations portuaires, de la mauvaise qualité des routes, du manque de fiabilité des services de transport vers l'intérieur des pays, les frais portuaires et de dédouanement très élevés).
- Les carences des facteurs de production et des services clés liés au commerce (exécution difficile des contrats, coût élevé de l'information, faible quantité et manque d'efficacité d'un éventail de services publics cruciaux, pénurie de ressources humaines qualifiées, caractère obsolète ou peu adapté des technologies et des équipements, absence de normes pour les produits et d'assurance qualité des exportations).

Au niveau des contraintes externes de l'offre des produits d'exportation, on peut retenir :

- L'appui interne au secteur de l'agriculture et les subventions aux exportations agricoles ;
- Les normes et réglementations techniques régissant les produits et tout particulièrement les mesures sanitaires et phytosanitaires ;
- Le niveau élevé et la progressivité des droits exigibles ;
- Les règles d'origine restrictives, qui s'appliquent particulièrement aux produits manufacturés ordinaires et aux produits agricoles conditionnés, contribuent à réduire les recettes attendues des exportations.

Les conséquences négatives des contraintes internes et externes du côté de l'offre des produits d'exportation, auxquelles font face les pays africains sont évidentes dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Malheureusement, l'élimination de bon nombre de ces contraintes internes demande l'accroissement des investissements et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, ce qui nécessite une aide au commerce mieux ciblée et plus large. Les contraintes d'ordre externe sont dans leur majorité couvertes par les négociations commerciales du Cycle de Doha en cours. D'où la complémentarité qu'il y a entre la mise en place de l'aide au commerce et la conclusion des négociations à l'OMC.

## II. *LA BAD ET L'AIDE AU COMMERCE A L'AFRIQUE*

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement est une institution multilatérale de développement dont le mandat est d'aider les pays membres régionaux à accélérer le processus de développement socio-économique. Depuis 1967, date du début de ses opérations, la BAD a approuvé 3.111 dons, prêts et opérations d'allègement de la dette en faveur de ses membres régionaux d'un montant total de 55.2 milliards dollars EU.

Un certain nombre de ces opérations ont consisté à fournir à ces pays une aide liée au commerce et centrée sur l'appui aux politiques d'ajustement structurel, des prêts d'appui aux réformes, à la coopération et à l'intégration régionales, au développement du secteur privé, et à des activités de renforcement des capacités liées au commerce.

Mais en dépit de ces opérations, de nombreux facteurs internes et externes continuent d'empêcher les pays africains de tirer pleinement profit des opportunités commerciales au niveau régional et international. Ce sont notamment l'inadéquation des infrastructures liées au commerce, le manque de savoir-faire pour répondre aux normes strictes en vigueur sur les marchés d'exportation et le faible niveau des capacités productives.

Les interventions de la Banque visant à promouvoir le développement et liées au commerce, ont porté essentiellement sur :

- La mise en place d'infrastructures physiques et sociales compétitives : la Banque est intervenue dans les secteurs des transports, de l'approvisionnement en eau, de l'énergie et des communications. Ces interventions de la Banque s'expliquent par la nécessité de répondre aux préoccupations des membres régionaux qui considéraient les contraintes infrastructurelles comme le plus grand obstacle à l'accélération des taux de croissance.
- La facilitation du commerce et de l'intégration régionale : en plus d'accorder des prêts individuels aux pays, la Banque n'a cessé d'appuyer les efforts des pays membres régionaux visant à promouvoir la coopération et l'intégration régionales. Elle a financé des études sur l'intégration économique en Afrique australe, financé des projets multilatéraux et contribué à la création d'institutions régionales liées au commerce comme la Société Africaine de Réassurance, SHELTER-AFRIQUE et la Banque Africaine d'import-export (AFREXIMBANK). Elle appuie, entre autres, les Communautés économiques régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA, la CEEAC, la CEMAC, la SADC, l'UMA et la Communauté de l'Afrique de l'Est.
- L'appui au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) : le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine chargé de la mise en œuvre du NEPAD a confié à la BAD le rôle de Chef de file dans le domaine des infrastructures et des normes bancaires et financières, ainsi que dans le domaine de la bonne gouvernance, en étroite collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La Banque a élaboré un plan d'action à court terme pour les infrastructures et mobilisé entre 2002 et 2005, 1.6 milliards dollars EU pour le cofinancement de plus de 20 projets d'infrastructures du NEPAD.
- La création d'un environnement favorable au commerce et à la croissance : bien que la Banque n'ait pas une politique explicite sur le commerce, elle appuie des programmes de développement économique et des programmes d'ajustement structurel en œuvrant à l'élimination des distorsions de prix au renforcement de la stabilité macroéconomique, à la mise en œuvre de réformes structurelles pour accroître la compétitivité des produits des pays africains sur les marchés régionaux et mondiaux. L'aide de la Banque pour faciliter

la création d'un environnement favorable est fournie sous forme de prêts d'appui aux réformes. L'objectif visé est de renforcer le climat des affaires, qui est encore faible dans bon nombre de pays d'Afrique.

- La promotion du développement du secteur privé : au fil du temps, les engagements de la Banque en faveur du secteur financier à travers les lignes de crédit accordées aux banques de développement et à des institutions similaires, ont pris de l'importance. Consciente du rôle central du secteur privé dans la stimulation de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, la Banque est en train d'intégrer le développement du secteur privé dans tous les aspects de ses opérations, conformément à sa stratégie pour le développement du secteur privé. Celle-ci repose sur trois piliers, à savoir, l'approbation par les pays du processus de développement du secteur privé, le partenariat avec les partenaires au développement et les autres acteurs du développement économique et la sélectivité des secteurs d'intervention.
- En outre, la Banque s'est engagée pour les années à venir à consolider ses efforts visant à réduire le fardeau de la dette des pays membres régionaux éligibles pour ramener cette dette à des niveaux raisonnables.
- En plus de ses ressources propres, la Banque mobilise également, depuis sa création, un autre type de financement par le biais de ses opérations de cofinancement dans les pays membres régionaux. Les cinq premiers secteurs bénéficiaires des avances et prêts cumulés du Groupe de la Banque jusqu'à la fin de 2005 étaient, dans l'ordre, le secteur de l'agriculture et du développement rural (18,50%), le secteur des transports (16,45%), les activités multisectorielles (15,20%), le secteur des finances (12,50%) et le secteur social (11,70%).

Conformément à ses nouvelles orientations et priorités stratégiques et aux principes directeurs régissant ses opérations, la Banque a continué de concentrer ses interventions dans les domaines prioritaires suivants, aux niveaux national et régional, pour réaliser son double objectif de stimulation de la croissance économique et de réduction de la pauvreté dans les pays africains :

- Au niveau national : l'agriculture et le développement rural ; les infrastructures, notamment les transports, la fourniture de l'énergie, les communications, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ; l'éducation ; la santé ; le développement du secteur privé ; et la bonne gouvernance.
- Au niveau régional : la coopération et l'intégration économique par le biais d'un appui permanent au NEPAD, au mécanisme d'évaluation par les pairs et aux initiatives d'approvisionnement en eau.
- Au niveau des questions transversales : la promotion d'une gestion durable de l'environnement et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Etant donné que la Banque s'est engagée à intensifier ses activités liées au commerce pour aider les pays africains à surmonter les contraintes du côté de l'offre et des activités au-delà des frontières, un nouveau Département « NEPAD, Intégration Régionale et Commerce » a été créé, avec pour mandat de consolider et renforcer les activités du Groupe de la Banque relatives au commerce, afin de donner une plus grande visibilité aux questions liées au commerce, et notamment à l'initiative relative à l'aide au commerce.

Ce Département que supervise la Vice-Présidence, Opérations III, chargée des Infrastructures, du Secteur Privé et de l'Intégration Régionale, nouvellement mise en place, jouera un rôle de premier plan dans l'intégration du commerce dans les opérations de la Banque.

La Banque a entrepris des réformes institutionnelles lui permettant de se positionner pour jouer un rôle élargi dans le développement du Continent et pour qu'elle assume un rôle majeur dans la fourniture de l'aide au commerce à l'Afrique, elle doit renforcer sa capacité en la matière et tout particulièrement dans l'intégration de l'aide au commerce dans la programmation aux niveaux national et régional, le renforcement des capacités de son personnel dans les connaissances liées au commerce, l'amélioration des infrastructures liées au commerce, l'initiative pour l'assistance renforcée au secteur privé en Afrique et l'initiative en faveur des pays à revenu intermédiaire.

### **III. CONCLUSION**

C'est en Afrique que l'on trouve la plus forte concentration de bénéficiaires potentiels de l'initiative relative à l'aide au commerce et le Groupe de la Banque constitue l'une des principales sources d'aide pour le financement du développement. C'est d'ailleurs pour aider les pays africains à faire face aux contraintes du côté de l'offre et aux problèmes liés aux infrastructures commerciales que la Sixième Conférence Ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en décembre 2005, a intégré «l'Aide au Commerce» dans le programme de travail de Doha.

L'objectif de cette initiative, faut-il le rappeler, est de mettre en place d'ici fin 2006, une facilité pour une aide au commerce fiable, complémentaire et prévisible, afin d'aider les pays en développement, et tout particulièrement les PMAs, à faire face aux contraintes du côté de l'offre, aux faiblesses institutionnelles dans les domaines du commerce, aux goulots d'étranglement dans les infrastructures liées au commerce, aux coûts d'ajustement engendrés par la libéralisation des échanges.

Le Groupe de la Banque reconnaît l'importance du commerce dans les efforts de promotion et du développement et de réduction de la pauvreté dans le contexte africain. Le programme de la Banque en matière de réduction de la pauvreté considère la croissance économique comme le principal moteur de la réduction de la pauvreté. Son mandat, sa vision, sa stratégie, ses politiques, ses instruments et ses activités opérationnelles fournissent un précieux fondement pour les programmes et projets liés au commerce en faveur des pays africains, qui seraient financés à partir des ressources de l'aide au commerce.

Avec le renforcement de ses capacités, le Groupe de la Banque peut servir de vecteur efficace et efficient dans l'utilisation des ressources de l'aide au commerce en Afrique, surtout qu'il a une connaissance approfondie et exhaustive des pays africains, ses propriétaires.